



Etablissement Départemental du REF-Union

Association du Réseau des Emetteurs Français du département de l'AIN

Bourg en Bresse le 22/05/05

Objet : Assemblée générale de l'année 2005

Présents :

VAN RYSSEL Claude	F5OHU
FAVIER Jean Luc	F5HCH
ROUX Michel	F1GAQ
VIEUX Michel	F8CPV
AFFINITO Sylvain	F6GGX
CHAMBON Jean Jacques	F4CPT
BALLUTO Jean-Louis	F8BXS
VANGREVELINGHE Francis	F5MBJ
VAN BROCKHOVEN Didier	F1AAAY
BURKHARDT Jean-François	SWL
PICQUIER Jean	F9YN
BIELER Joël	F5VV
BALLET Jean Louis	F5BGC
CHALOPIN Hugues	F5NBA
DUGAY Jean Claude	F1MFN

Excusés :

ZIMMERMANN Hans	F/HB9RM
DONDE Eric	F1GJA
Le RCRB	

- Afin de renouveler le 1/3 sortant nous avons lancé un appel pour de nouvelles candidatures.
- 3 Personnes à jour de cotisation se sont proposées.
 - o Sylvain Affinito F6GGX
 - o Michel VIEUX F8CPV
 - o Didier VAN BROCKHOVEN F1AAAY

Questions diverses inscrites à l'ordre du jour.

- 1) Représentation des membres non Ref-Union dans l'association
- 2) Que deviens le 50MHZ sur notre région ?
- 3) Peut on faire passer un article de l'ADRA dans le Radio-Ref
- 4) A la rentrée scolaire 2005/2006 la commune de Cruzilles les Mepillat sollicite notre présence pour une journée d'information sur les transmissions.
- 5) Qui doit assumer les dépenses pour le retour des QSLs mal adressées ?
- 6) Participation aux dépenses du relais VHF F6ZJD ?
- 7) Date de la prochaine Assemblée générale.

Les statuts ne fixent pas de quorum, l'assemblée peut donc valablement délibérer – Ouverture de l'AG à 10h45.

F8BXS nous a présenté le rapport financier.

ED01

Compte financier année 2003

N°	Date	LIBELLE	Recette	cumul	Dépense	cumul	Balance	Remarque
1	Janv/fév.	Envoi courrier			2,29			A rembourser à J.L.
2	Ma/av/mai	Envoi courrier			1,61			A rembourser à J.L.
3	Juin/juil	Envoi courrier			4,19			A rembourser à J.L.
4	Aout/sept	Envoi courrier			1,38			A rembourser à J.L.
5	Oct/nov	Envoi courrier			0			A rembourser à J.L.
6	Dec.	Envoi courrier			0			A rembourser à J.L.
7		Préfecture /Statuts			37,45			A rembourser ADRA
Bilan de l'année 2003			Total négatif.....				46.92 euros	

Compte financier année 2004

N°	Date	LIBELLE	Recette	cumul	Dépense	cumul	Balance	Remarque
		Report année 2003			46.92			
8	21-mars	Chèque Ref.Union	135,11					CA5291042
9	19-avr	Envoi courrier			18.00			A rembourser à Michel
	18-mai	Assemblée Générale		135.11		64.92	70,19	Compte positif

Compte financier année 2005

N°	Date	LIBELLE	Recette	cumul	Dépense	cumul	Balance	Remarque
		Report année 2004	135,11					pour mémoire
10	31-janv	chèque REF union	132,82	267,93				
7	25-févr	remb. ADRA			37,45			545 400 1A
9	25-févr	remb. Michel			18 00			545 400 2B
11	25-févr	remb. JLouis			9,47			545 400 3C
12	23-mai	subvention Attignat	67 ,00					virement
13	12-avr	remb JLouis		334 ,93	67 ,00	131 ,92		5454004D
		Bilan à l'ouverture du compte		334 ,93		131 ,92	203 ,01	en banque
14	05-avr	Frais de compte			0,67		202,34	en banque

02-mai

En banque

202,34

Ce rapport financier a été voté à l'unanimité.

F6GGX nous a ensuite présenté le rapport moral.

Rapport Moral – ED-01 – AG du 22 mai 2005

L'ED-01 en est encore à ses balbutiements, 2^{ème} assemblée générale certes mais lors de la première AG nous en étions à constituer un bureau représentatif des Om's et associations dans le département.

- pour l'ADRA - Francis F5MBJ (président de l'ADRA)
- pour le RCNEG – Jean-Claude F1MFN
- pas de représentant pour le RCRB (Radioamateurs en Charge des Relais et Balises) il est vrai que nous n'avons que très peu de contact... Sauf un courrier (non officiel – qui « circule en dessous de table » nous expliquant quelques soucis financiers et par conséquent des difficultés à financer les diverses installations mises en place et gérées par cette association du département.
- pas de représentant pour le radio club du CERN. Mais le radio club (F6KAR) est adhérent au Ref-Union donc membre de droit.
- L'ADRASEC 01 pourrait être aussi représentée au sein de l'ED mais je suis persuadé qu'il y a déjà des adhérents du Ref-Union qui sont membres ADRASEC.

L'ED s'est donc mis en place et le temps passe si vite avec une saison assez rigoureuse que nous avons tout simplement assuré les réunions mensuelles et fait toutes les démarches qui garantissent un bon fonctionnement de l'ED.

- Pour faire suite à l'AG 2004 qui a eu lieu avant l'AG du Ref-Union nous avons pu être représenté par le DR. (Procuration lui a été donnée).
- mise en place du compte postal – ce n'est pas si simple que ça (voir le trésorier F8BXS).
- Déclaration d'association auprès de la préfecture
- Déclaration d'association auprès du Ref-Union – qui nous a permis de percevoir la rétrocession 2004.
- Pour faire suite au débat sur le montant de l'adhésion lors de l'AG 2004 – doublement avec obligation de recevoir la revue – il apparaissait qu'un certain nombre d'om n'étaient pas favorables à la position nationale. J'ai donc fait connaître la position de l'ED auprès du président qui très compréhensif sur cette difficulté que pouvaient rencontrer certains d'entre nous a proposer – pour les Om's qui payaient une adhésion sans revue – d'étudier au cas par cas selon leur demande et si possible, de leur faire bénéficier pour cette année encore du ½ tarif... Quand sera-t-il pour 2006 ?

L'ED existe bien et avance pas à pas comme un nouveau né. La situation actuelle qui enregistre une baisse sensible des adhérents au Ref-Union ne permet pas d'aller très loin – Notre devoir est d'insister, en rappelant que sont membres de droit à l'ED-01 les adhérents au Ref-Union et :

- Inviter ceux qui ne seraient pas membre du Ref-Union de nous rejoindre.
- Ceux qui sont adhérent, se souviennent qu'ils sont membres de droit de l'ED.
- Ceux qui ne savent pas encore que l'ED existe et qu'il est encore temps d'adhérer au Ref-Union car comme le rappelle Jean DUMUR – F5GZJ, président du Ref-Union, l'ED est bien la représentation départementale du Ref-Union – Sic : « les structures du Ref-Union existent et sont au service de nos membres ; encore faut t'il quelles soient connues de tous et remplissent effectivement leur rôle de courroie de transmission, ce qui éviterait de surcharger les membres du BE de courrier qui devraient être traités à l'échelon du département... » C'est vous qui faite l'existence de l'ED, et sans vos interrogation, votre présence nous ne sommes pas grand-chose.

A partir de ce soutien indispensable, l'ED sera vraiment représentatif du Ref-Union dans le département et pourra normalement assurer sa fonction.

Les effectifs (50 membres au 30/04/05 – pour 67 membres en 2004 !!!) quelle en est la raison ? Nous pourrions en débattre dans les questions diverses. Nous sommes Environ 150 radio amateurs dans le département -146 suivant l'annuaire ANFR – non compris les Om' en « liste orange » et les SWL.

Coté activité rien de bien particulier. Si bien sûr nous souhaitons faire la promotion du radio amateurisme, mais face au peu de candidat à ce hobby il est bien difficile d'envisager un cycle de formation. La chute des candidats au niveau national est impressionnante ! 57 pour l'ensemble des départements et pour un trimestre... (Information annuaire ANFR) en 99 c'était 300 à 400 examens par an pour la région Rhône alpes Auvergne et partiellement la bourgogne. Plus de 1500 à l'échelon national.

- Cependant, l'activité existe et on peut citer :
 - o Jean-Louis F8BXS qui à assurer une formation CW à l'école d'Attignat.
 - o Jean-Luc F5HCH que l'on peut saluer pour son excellent article dans « Radio-Ref » d'une réalisation de la Levy – Antenne qui commence à fleurir dans les environs. Souhaitons que son article permette en particulier aux Om's de la classe 2 qui accèdent depuis mai 2004 aux bandes décamétriques de fabriquer cette antenne et de se faire entendre.
 - o Jean-Luc qui anime le QSO du dimanche – QSO départemental qui regroupe tous les Om's du département – et plus si affinités !!!
 - o Quelques Om's de l'ombre qui ne font pas beaucoup parler d'eux en ATV en particulier – F1GJA, F8BXA...

Pour cette première année nous avons aussi assuré le service QSL (Jean-Luc en reparlera).

On peut également citer les Om's qui sont présents sur les bandes et font honneur au département :

- Coupe de France mono opérateur 2004 F5TVL (62°), F8BXS (68°), F6ATP (124°), F5IQA (228°).
- Coupe de France CW 2004 F8BXS (25°)

Enfin, si il existe deux associations dites « départementale » il faut bien comprendre qu'il n'y a aucune concurrence – bien au contraire – que nous sommes solidaires et si possible en commun, organiser toutes manifestations en vue de promouvoir notre passion.

A venir, l'opération « château » qui aura lieu le 11 juin à Treffort et la participation dans une manifestation sur la communication.

Je remercie tout d'abord les membres du bureau qui sont présents aux réunions mensuelles et qui donnent de leur temps pour l'ED-01 ainsi que tous les Om's qui participent de près ou de loin à la vie de notre association. Merci de votre attention.

Ce rapport moral a été voté à l'unanimité.

Election des membres du bureau de l'ED-01

Les trois candidats « F1AAY F8CPV et F6GGX » sont réélus à l'unanimité membres du bureau de l'ED-01.

Compte rendu d'activité du QSL Manager.

Jean-Luc F5HCH QSL Manager du Ref-Union fait un bref compte rendu de cette activité. Nombre de QSL reçues dans l'année, répartition des QSL distribuées. Il rappelle les modalités de distributions. L'ADRA rembourse les frais d'acheminement des QSL pour ses membres. Pour les membres de l'ED, comme cela se fait depuis longtemps, les QSL sont tout d'abord distribuées lors de réunion, rencontre, etc. Elles ne sont acheminées par voie postale qu'en échange d'un dépôt d'affranchissement.

Il rappelle les QSL en souffrance qui ne sont pas distribuées. OM's ne donnant plus « signe de vie », Le compte « en timbre » n'est plus approvisionné... Ces QSL restent dans le département « ad vitam aeternam » !!! Une liste des OM's concernés pourrait être diffusée.

Questions diverses

1) Représentation des membres non Ref dans l'Etablissement départemental ?

Article 5 des statuts de l'ED-01 (extrait)

« Font partie de l'Association comme membres affiliés :

- Les cotisants du REF 01, non adhérents du REF-UNION ainsi que leur conjoint, ascendants ou descendants directs résidants sous le même toit et titulaire d'un indicatif d'appel.

- Les associations et clubs qui le désirent et dont l'objet est pour partie la pratique du radio amateurisme, dans le respect de la Charte des Radioamateurs, et après signature d'une convention avec le REF-01.

- L'Assemblée Générale pourra également désigner des Présidents d'Honneur et des Membres d'Honneur, qui auront qualité de membre affilié à titre gracieux. »

- Seul les membres actifs (adhérents du REF UNION) sont éligibles au Conseil d'Administration et ont une voix délibérative à l'Assemblée Générale Annuelle.

- La cotisation annuelle des membres affiliés est fixée par l'Assemblée Générale.

Le bureau de l'ED-01 lors de ses prochaines réunions déterminera un montant de cotisation pour les membres affiliés et proposera à la prochaine assemblée générale d'inclure cette nouvelle cotisation.

2) Que devient le 50 MHz sur notre région ?

Aucune information sur ce sujet, les limites géographiques restent les mêmes. Voir les différents articles publiés par le REF-Union qui suit de près ce problème.

3) Peut-on faire passer un article de l'ADRA dans le Radio-Ref ?

Il faut faire la différence entre Etablissement départemental « Ed-01 » représentant le Ref-Union au niveau local et les associations réparties dans le département (éventuellement ni associées ni affiliées Ref-Union).

Il n'est pas dans les attributions de l'ED de relater les activités de ces associations qui ont leurs propres moyens de communications. Cependant, dans la mesure où l'ED a des actions communes avec ces associations il est évident que l'ED assurera (si nécessaire) la rédaction d'un article « commun » relatant les activités.

4) A la rentrée scolaire 2005/2006 la commune de Cruzilles les Mepillat sollicite notre présence pour une journée d'information sur les transmissions. Nous avons donné notre accord.

5) Qui doit assumer les dépenses pour le retour des QSLs ?

L'ED ne prend en charge aucune dépense pour le retour des QSL mal orientées. Le QSL manager utilise tous les moyens possibles non onéreux comme remise à une personne (DR, membre, etc.) qui se rend au siège pour déposer les QSL.

Si il n'y a pas de solution, il conserve les QSL à disposition des membres. Il peut être envisagé – une fois par an ? – de publier une liste des QSL en souffrance – à débattre en réunion de bureau.

6) Participation aux dépenses du relais ?

Sur proposition du bureau de l'ED-01, après avoir eu connaissance d'un bilan déficitaire « recettes/dépenses » du RCRB relatif au fonctionnement des installations entretenues par le RCRB il est envisagé que l'ED apporte sa contribution pour 1/3 du déficit (environ 100 €).

Cette proposition est soumise à l'approbation des membres présents en AG qui, autorisent à l'unanimité le versement au RCRB d'une contribution de l'ED-01 à hauteur de 35€

Un courrier accompagnant le chèque sera adressé au RCRB.

7) Date de la prochaine Assemblée générale ?

F1GJA (représenté par F1MFN) demande que les AG soient rassemblées en dehors des périodes de salons, brocantes et plus particulièrement en période hivernale.

Sans pouvoir répondre favorablement à la demande de F1GJA ; Afin d'être en mesure d'établir un débat et de participer à l'assemblée générale du Ref-Union, la date de la prochaine assemblée générale de l'ED-01 sera avancée afin qu'elle puisse avoir lieu avant celle du REF UNION. En tout état de cause : Après publication par le REF-Union du rapport moral et au plus tard 2 à 3 semaines avant l'AG du Ref-Union.

Les délais sont serrés – il faut avoir le temps de prendre connaissance des documents du Ref-Union et respecter les délais de convocation d'AG de l'ED-01...

S'agissant des assemblées générales de l'ED-01 et de l'ADRA. Pour ne pas imposer à des membres communs 2 AG consécutives, il est envisagé d'organiser le même jour les 2 assemblées.

Nous avons clôturé l'assemblée générale à 12h30.

Le Président
F6GGX

le secrétaire
F8CPV